Dépêche AFP

Paris, 22 nov 2021 (AFP) - Le secrétaire général de Force ouvrière Yves Veyrier a appelé lundi à s'attaquer "sérieusement" aux questions économiques et sociales sous-jacentes aux mobilisations émaillées de violences qui ont lieu depuis une semaine en Guadeloupe.

Le mouvement a fait tâche d'huile lundi en Martinique avec le lancement d'un appel à la grève générale.

"La priorité doit être de résoudre les problèmes sociaux, économiques dans ces départements" (la Guadeloupe et la Martinique, NDLR), a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Veyrier, interrogé sur l'envoi en Guadeloupe de renforts policiers dont des unités d'élite du GIGN et du Raid face aux violences qui ont embrasé l'île des Caraïbes.

"Ce sont des questions qui ne justifient en rien les exactions et violences quelles qu'elles soient" mais il faut s'attaquer à y "répondre sérieusement, en termes d'emplois, de qualité de l'emploi, de perspectives pour les jeunes aussi", a-t-il souligné.

Alors que l'obligation vaccinale pour les soignants a mis le feu aux poudres de la contestation, M. Veyrier a estimé que "plutôt que de menacer de sanctions", il aurait fallu expliquer aux personnels de santé et pompiers qu'il est "nécessaire que vous vous fassiez vacciner parce que nous avons besoin de vous et que le vaccin, ce dont on est sûr, c'est qu'il protège des formes graves de la maladie".

"Il y a le sujet du chlordécone (...) qui a alimenté la défiance vis à vis du vaccin et du traitement de la crise sanitaire par l'État métropolitain", a-t-il rappelé.

Conférence de presse

Confédération générale du Travail Force Ouvrière

Lundi 22 novembre 2021

Un mot rapide sur la situation aux Antilles. La Guadeloupe connaît des mouvements importants. Aujourd'hui, un appel à la grève est lancé en Martinique et c'est le cas également en Polynésie.

Je l'ai expliqué, il y a, effectivement, la question de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire qui a cristallisé le mécontentement, mais, derrière, il y a un mécontentement plus profond, plus large. Il y a sur le plan sanitaire, pour ce qui concerne les Antilles, une certaine défiance liée au passif du chlordécone et des revendications spécifiques à ce titre, comme la prise en charge systématique des tests, des affections liées au chlordécone.

Et, il y a des revendications aux Antilles, également en Polynésie, sur les questions d'emploi, de qualité d'emploi, la question du logement, la question des jeunes et de l'emploi et de la projection dans l'avenir.

Donc, il y a un ensemble sous-jacent qui fait que la question de l'obligation vaccinale, un peu à l'image de ce qui s'est passé en métropole dans les hôpitaux, dans le secteur de la santé, où le fait d'associer l'obligation vaccinale à des sanctions n'a pas été compris, a plutôt été compris comme une forme de stigmatisation de personnels qui se sont engagés tout au long de la crise sanitaire. Plutôt que de menacer de sanctions, il fallait expliquer, ce qui d'ailleurs s'avère de plus en plus prédominant, que c'est parce que nous avons besoin de

vous, personnel de la santé, personnel des pompiers, qu'il est nécessaire que vous vous fassiez vacciner parce que nous avons besoin de vous et que le vaccin, ce dont on est sûr, c'est qu'il protège des formes graves de la maladie, plutôt que d'associer l'obligation vaccinale à des sanctions.

Nous avons réussi à faire sauter le licenciement cet été mais les situations de suspension de contrats de travail sans salaire évidemment ne sont pas acceptables. Didier Birig, le Secrétaire général de la Fédération FO de la Santé est à côté de moi. Nous bagarrons, moi à mon niveau, lui au sien, pour essayer de trouver des solutions.